

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

PALESTRO



création théâtre | à partir de 14 ans
un projet de **Bruno Boulzaguet** coécrit avec **Aziz Chouaki**
mise en scène **Bruno Boulzaguet**

durée **env. 1h30**

MARDI 7 > DIMANCHE 12 MARS 2017

MARDI ET VENDREDI À 20H30

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI À 19H30

DIMANCHE À 16H

M° LIGNE 13 MALAKOFF-PLATEAU DE VANVES - PÉRIPHÉRIQUE PORTE BRANCION

THEATRE71.COM | SCÈNE NATIONALE DE MALAKOFF
3 PLACE DU 11 NOVEMBRE – 92240 MALAKOFF **01 55 48 91 00**

SERVICE RELATIONS PUBLIQUES rp@theatre71.com

Béatrice Gicquel 01 55 48 91 06 | **Solange Comiti** 01 55 48 91 12 | **Émilie Mertuk** 01 55 48 91 03

PALESTRO

l'équipe artistique

texte **Aziz Chouaki, Bruno Boulzaguet**

mise en scène **Bruno Boulzaguet**

avec **Cécile Garcia Fogel, Jocelyn Lagarrigue, trois jeunes acteurs issus du ESCA d'Asnières**
(distribution en cours).

lumières **Olivier Oudiou**

vidéo **Thomas Cottreau**

scénographie et costumes **Delphine Ciavaldidni**

durée **env. 1h30**

Production

Theodoros Group

Coproduction

Théâtre du Gymnase - Marseille

Avec le soutien

du Théâtre 71 - SN de Malakoff et de la DRAC Île-de-France

SOMMAIRE

› La note de Bruno Boulzaguet	p. 2
› Le texte	p. 4
› La guerre d'Algérie	p. 6
› L'embuscade de Palestro	p. 13
› Le massacre du 17 octobre 1961	p. 14
› Biographies	p. 16
› Lexique	p. 19
› Pour aller plus loin	p. 27

LA NOTE DE BRUNO BOULZAGUET

MA GUERRE D'ALGÉRIE

J'ai une relation personnelle à la guerre d'Algérie : mon père y a été appelé 28 mois... Jamais il ne m'en a parlé vraiment, sinon par ellipse, du genre (le jour anniversaire de mes 20 ans) : « À ton âge, j'étais là-bas, à la guerre... », suivi d'un silence insondable et opaque, lourdeur que j'ai rapidement fuit en enfourchant ma mobylette...

Plusieurs fois il a ouvert les albums photos : des photos noir et blanc d'Alger la blanche, des photos ensoleillées de jeunes hommes en uniforme, bronzés et musclés. Jamais un seul commentaire, sinon touristique ; photos sacrées, soigneusement classées. Ces photos m'ont toujours intrigué : leur blancheur, leur style « côte d'Azur » ; mon premier désir d'enfant de voir un palmier est né de l'une d'elles.

HÉRITAGE

La guerre est un héritage, on en porte les blessures sans l'avoir faite. Des hommes, nos pères, ont traversé les guerres, ont fait des guerres, ont porté les armes, et nous sommes les fils de ces hommes et de ces guerres. Nous en avons hérité sans avoir touché une seule arme, sans rien connaître de l'histoire de ces guerres, ni de ces hommes.

Legs pesants, tissés de silence et d'opacité.

Au retour de guerre, ces hommes chutent longtemps après être revenus, naufrages de vies, épaves à la dérive. Et les fils de ces hommes chutent à leur tour sans même avoir connu le nom de cette guerre. Château de cartes des générations, onde de choc de père en fils.

Ce château de cartes écroulé est un héritage et une porte d'entrée naturelle dans la guerre, un toboggan à l'envers vers la grande Histoire.

J'ai hérité de cette guerre. Les enfants de ces soldats d'Algérie ont, eux aussi, hérité du silence de leurs pères.

Ce silence, comme une page blanche, nous permet d'être libre de tout imaginer.

GRANDE HISTOIRE... PETITES HISTOIRES

Quinze ans seulement après avoir été envahie et anéantie par les Nazis, la France a appelé deux millions de ses jeunes hommes sous le drapeau, les a arrachés à leurs terres, à leurs moissons, à leurs vendanges, les a spoliés de leur jeunesse, pour aller « maintenir l'ordre » en Algérie, terre colonisée et spoliée depuis cent trente ans.

Cinq cent mille hommes y trouveront la mort côté Algériens, vingt-huit mille côté Français...

Les anciens combattants, après avoir perdu une guerre perdue d'avance, hors de France et sans que le mot « guerre » ne soit prononcé une seule fois, sont rentrés chez eux et se sont tus...

Leurs histoires leur sont restées en travers de la gorge, en travers de la vie ! Beaucoup de ces vies

ont été des naufrages. Quatre cent mille soldats français seraient revenus inaptes psychologiquement (pour reprendre une vie professionnelle, familiale, sociale) traumatisés, souffrant de multiples symptômes post-traumatiques les tuant à petit feu : toxicomanie, suicides, autisme... Épaves à la dérive... Familles à la dérive.

La petite brasserie alsacienne Kronembourg est devenue l'énorme entreprise que l'on connaît aujourd'hui grâce aux contrats signés avec l'armée française dans les années 1950. La bière Kronembourg était bue à volonté en Algérie. Un nouveau type d'alcoolisme de masse est apparu par la suite dans la France viticole des années 1960...

LE PROJET

J'ai partagé l'écriture de ce projet avec un auteur Algérien, Aziz Chouaki, Algérois d'expression française. Son écriture et son histoire sont imprégnées de l'héritage de cette guerre. Nous sommes de la même génération, l'un et l'autre fils de soldats de cette guerre. Le but de ce projet est de rencontrer « la guerre d'Algérie » par le théâtre et de jouer à la guerre. Nous avons rassemblé et écrit un matériau personnel, sélectionné des témoignages authentiques d'anciens combattants, lu divers récits d'historiens, ni pour des correcteurs de consciences, ou juges, ou pédagogues, pourtant nous serons particulièrement méticuleux sur la précision historique des faits relatés. Nous chercherons à faire du théâtre avec un esprit de vérité, et avec un esprit de jeu car le jeu fait de l'adversaire un partenaire...

EN PÉRIPHÉRIE DU SPECTACLE

Je souhaite pouvoir associer au spectacle des événements, des prétextes à raconter des histoires (conférences, soirée musiques d'Alger d'avant-guerre, ateliers...). J'aimerais faire un travail particulier dans chaque lieu où nous passerons, et préparer en amont des rencontres sur le terrain. Cette tentative de créer des dialogues intercommunautaires circonstanciés dans les lieux où nous passerons me semble importante, celle d'inscrire le spectacle dans le concret implacable du présent auquel nous relie forcément le thème de l'héritage de la guerre d'Algérie. Cet héritage a droit à des expressions et prolongements multiples et ces événements hors spectacle permettraient de les raconter. Je cherche à participer au « recyclage » vital des conflits, blessures et haines ancestrales bien présentes au quotidien, par le jeu artistique, par le "jouer à la guerre", par la culture de l'Histoire et par le « raconter » son histoire (voir les éclairages p. 27).

Bruno Boulzaguet

LE TEXTE

MODE D'EMPLOI

Le texte est structuré en tableaux totalement indépendants, avec chacun sa narration particulière, son style, sa matière. Forme intentionnellement éclatée afin que les parties se relient les unes aux autres par associations d'idées. Notre point de vue se veut très précis sur l'Histoire, sur les histoires. Il est écrit pour six acteurs :

- trois acteurs de 40, 45, 50 ans (UN, DEUX, TROIS, qui ont l'âge des enfants d'anciens combattants) ;

- trois acteurs de 20 à 25 ans (A, B, C, qui ont l'âge de ceux qui font la guerre).

Ceci permet de créer un effet naturel de générations et de transmission de l'Histoire dans le spectacle, afin que la guerre d'Algérie ne soit pas qu'un « problème de vieux ».

L'INTRIGUE

L'intrigue de ce documentaire-fiction raconte l'histoire d'un ancien combattant (témoin de l'embuscade de Palestro, naufragé d'après-guerre) et de ses trois enfants.

Tableau 1 Road movie campagnard

Huit clos familial en voiture, aujourd'hui : deux frères et leur sœur âgés de 40, 45 et 50 ans, fratrie divisée, se retrouvent pour la mort de leur père, Simon Michel, garagiste de campagne, alcoolique ayant échoué dans la misère.

Le père, ancien combattant de la guerre d'Algérie, leur laisse un testament énigmatique et lourd : la volonté d'être enterré en costume de pompier, de grosses dettes et une carte postale inachevée datée du 8 mai 1958, représentant les gorges de Palestro en Kabylie. Héritage lourd, ridicule et choquant qui enflamme la fratrie et attise leur curiosité : ils apprennent par Internet que Palestro est le lieu d'une embuscade célèbre de la guerre d'Algérie dont Simon Michel, le père, aurait été le témoin.

Tableau 2 choral d'anciens combattants

Les trois jeunes acteurs interprètent des témoignages véridiques d'anciens combattants, récits entremêlés d'une autre époque et d'un autre monde, plongés dans un ailleurs très intime : « la guerre d'Algérie », la guérilla, la guerre d'embuscade. Récits de la France profonde. Le tableau s'achève sur le témoignage historique de l'unique survivant de l'embuscade de Palestro : Pierre Dumas.

Tableau 3 Reconstitution de l'embuscade filmée et projetée en direct

Table de la cuisine, télévision, on prépare un couscous. La conversation tourne autour de l'embuscade de Palestro, sur ce qui s'est vraiment passé. Les trois jeunes soldats font la reconstitution de l'histoire de l'embuscade pour les deux frères et la sœur en faisant des montagnes de couscous, des forêts de persils, un camion taillé dans une courgette, des olives pour de petits soldats... Tantôt les acteurs interprètent directement les protagonistes, tantôt ils commencent et expliquent l'action, ou bien sont des marionnettistes.

Cette reconstitution est filmée et projetée à la télévision en direct : un appelé français né en Algérie, Henri Maillot, communiste militant pour l'Algérie indépendante, déserte, vole des armes à l'armée française, les donne au rebelle Ali Khodja et son commando qui attaquent par surprise la section d'infanterie dirigée par le sous-commandant Arthur en patrouille dans les environs de Palestro. Sur ces vingt jeunes appelés à peine arrivés sur le sol algérien, un seul survivra, Pierre Dumas. Tous les cadavres sont mutilés, choc médiatique amplifié par *Paris Match* et la télévision dont c'étaient les débuts ; la France est terrorisée.

Cet événement provoque une riposte démesurée de l'armée française. L'embuscade avait fait 21 morts parmi les français, la riposte tue 5 000 Algériens, provoque le déplacement de 20 000 d'entre eux, et légitime totalement l'utilisation de la torture comme moyen de renseignement.

« Avant, la torture j'étais contre, mais maintenant... » Piège de la violence boule de neige...

Le récit de la riposte française à cette embuscade se fait en image d'archives. Horreur subite, contraste choc après l'univers BD du film d'animation précédent.

Tableau 4 – Tortures

Tableau dont le thème est la torture. Comment parler de cette horreur sans être horrible ?

Comment ne pas en parler tant cette transgression du tabou fut autorisée, répandue, exercée et transmise par des experts, pendant la guerre d'indépendance en Algérie ? Nous avons choisi d'être cliniques, froids et sans affect. Sketches et saynètes, explications précises et concises des techniques, mini-cours, mini-conférences sur la torture. Pour que l'horrible agisse non pas par ce qui est vu mais par ce qui est imaginé.

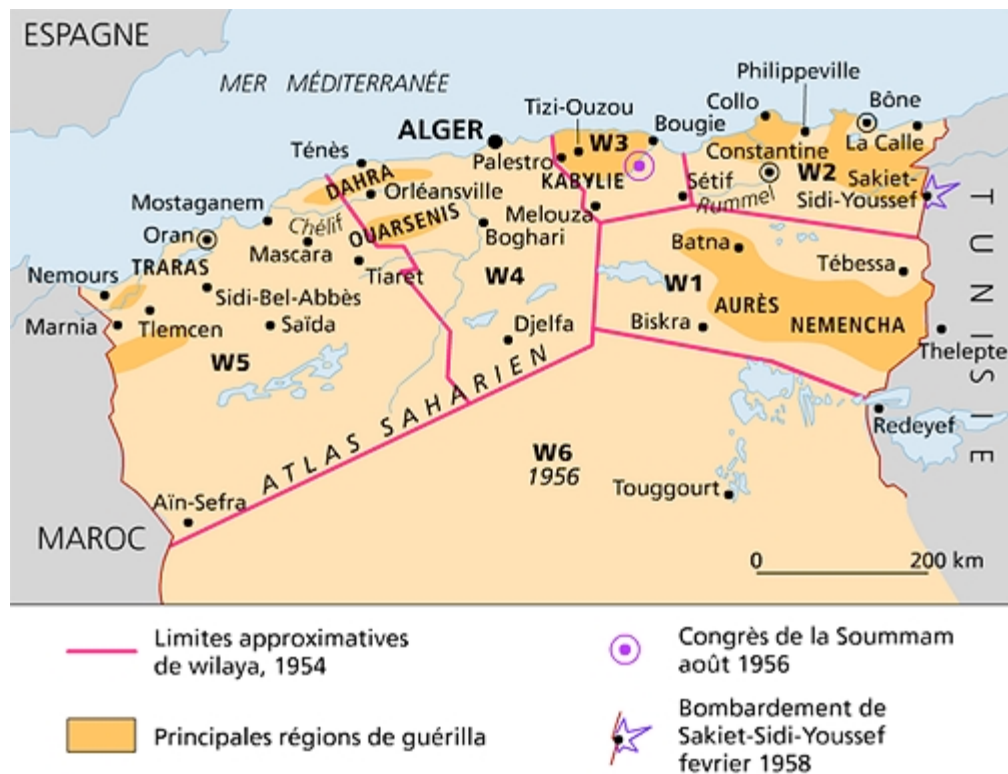
Intermède musical : travail choral sur une chanson de soldat

Tableau 5 – Road-movie campagnard fin

On retrouve la fratrie en voiture comme au premier tableau. Chacun raconte une histoire, fait une révélation : sur la toxicomanie de masse chez les militaires, sur la guerre perdue d'avance, sur les symptômes post-traumatiques de guerre qui se transmettent de père en fils.

Final – travail choral sur « Le Déserteur » - Boris Vian

LA GUERRE D'ALGÉRIE (1954 - 1962)



La guerre d'Algérie est le conflit qui opposa, en Algérie, les nationalistes algériens au pouvoir d'État français.

Menée par la France de 1954 à 1962 contre les indépendantistes algériens, prend place dans le mouvement de décolonisation qui affecta les empires occidentaux après la Seconde Guerre mondiale, et notamment les plus grands d'entre eux, les empires français et britannique.

Au moment de l'insurrection, l'indépendance du Viêt Nam vient d'être arrachée – les forces françaises ont été défaites à Diên Biên Phu, ce qui constitue un encouragement pour tous les peuples colonisés. Quant à l'indépendance des deux protectorats maghrébins, le Maroc et la Tunisie, elle est en cours de négociation.

Cette guerre – que l'État français s'obstine à désigner officiellement par les termes d'« opérations de maintien de l'ordre » jusqu'en 1999 – allait apporter, après maints déchirements entre opposants réformistes et nationalistes, l'indépendance au peuple algérien. Elle allait aussi traumatiser durablement la société française : le soulèvement des nationalistes algériens frappait un pays à peine remis de la guerre ; il allait durer huit ans et finir par emporter la IV^e République.

1. L'ALGÉRIE À LA VEILLE DE LA GUERRE

1.1 Le symbole de la puissance française

Pour la France des années 1950, la perte éventuelle de l'Algérie représentait une atteinte à son rang de grande puissance, symbolisé depuis la fin du XIX^e siècle par sa présence coloniale dans le monde.

L'Algérie, au cœur du Maghreb, entre Afrique noire et Proche-Orient, est la pièce maîtresse de son dispositif. L'apport de la colonie algérienne à l'économie nationale, longtemps limité à une agriculture commerciale dynamique, s'est transformé grâce aux découvertes de pétrole et de gaz qui se multiplient après 1951. L'Algérie constitue également la seule colonie française de peuplement, avec un million d'« Européens » en 1954 (des Français, mais aussi des Italiens, des Espagnols et des Maltais, qui bénéficient de la naturalisation automatique), dont les avantages sont à opposer à la sous-administration et au sous-équipement de la population musulmane.

1.2 L'insatisfaction de la population musulmane

Celle-ci, forte de neuf millions d'habitants, de statut coranique, en forte croissance démographique, est en partie réduite à la misère par la crise agraire.

Pour les Algériens, la lutte armée sert à exprimer une désillusion réelle à l'égard des promesses françaises. En 1937, le projet Blum-Viollette étendant le droit de vote à une minorité de musulmans a été repoussé. En 1947, un nouveau statut organique est octroyé, créant une assemblée algérienne dont la moitié des représentants est élue par un collège de 522 000 citoyens français, et l'autre moitié par un collège de 1 200 000 musulmans non citoyens. Mais, dès 1948, le vote du collège musulman est truqué par le gouverneur général Naegelen appuyé par l'opinion pied-noir* et donne la majorité aux candidats musulmans de l'administration française.

1.3 Diversité du nationalisme algérien

En 1954, le mouvement nationaliste algérien, déjà ancien, est en pleine mutation. – L'association des oulémas (docteurs de la loi islamique) garde une autorité surtout morale.

Les anciennes formations

- L'Union Démocratique du Manifeste du peuple Algérien (UDMA), fondée en 1946 par Ferhat Abbas*, a soulevé les espoirs de la bourgeoisie musulmane, mais elle est la principale victime de la politique du gouverneur général ;
- Le parti communiste algérien hésite entre autonomie et assimilation ;
- Le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD) de Ahmed Messali Hadj*, fondé en octobre 1946, est le fer de lance du nationalisme algérien. Il s'impose grâce à son programme – l'indépendance totale – à ses 25 000 militants aguerris par la clandestinité, et aux révoltes menées par le Parti Populaire Algérien (interdit depuis 1939, auquel le MTLD sert de couverture légale) dans le Constantinois en 1945.

La fondation du FLN (1954)

Toutefois, l'autorité de Ahmed Messali Hadj est contestée par ceux – dont Hocine Aït Ahmed* et Ahmed Ben Bella* – qui préconisent l'action immédiate pour relancer le mouvement et qui créent en mars-avril 1954 le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA).

En octobre 1954, neuf personnalités – parmi lesquelles Hocine Aït Ahmed, Belkacem Krim*, Ahmed Ben Bella, Mohammed Boudiaf*, qui traverseront toute la guerre – fondent le Front de

* voir lexique

Libération Nationale (FLN*), le dotent d'une Armée de Libération Nationale (ALN*), et fixent l'insurrection pour la Toussaint 1954.

2. LA GUERRE DE 1954 À 1958

2.1 Guérilla contre armée traditionnelle

Le 1^{er} novembre 1954, la rébellion éclate en Grande Kabylie et dans les Aurès (la « Toussaint rouge ») : le territoire algérien est secoué par une trentaine d'attaques simultanées contre des objectifs militaires ou de police qui font sept morts. François Mitterrand*, ministre de l'Intérieur, décide l'envoi de trois compagnies de CRS et la dissolution du MTLD. Ces « événements » ne sont pas perçus comme le début de la guerre.

L'année 1955 marque un tournant : le recours à la force est prôné par François Mitterrand qui présente un programme de réformes pour l'Algérie. Les premières opérations de l'armée française se déroulent dans l'Aurès. Jacques Soustelle*, nommé gouverneur général de l'Algérie prône l'intégration et le gouvernement français instaure l'état d'urgence (1^{er} avril). Les opérations menées relèvent de la guérilla : attentats, attaques de détachements, sabotages, d'abord en Kabylie et dans le Constantinois.

2.2 Le soulèvement dans le Constantinois (août 1955)

Les 20 et 21 août 1955, des émeutes éclatent au Maroc (le 20 août est la date anniversaire de la déposition du sultan Sidi Mohammed ben Youssef, champion du mouvement nationaliste) et en Algérie. Il s'agit de prouver la solidarité des combattants algériens avec les autres luttes du Maghreb, mais aussi de montrer la capacité politico-militaire du FLN. Le bilan des émeutes est de 123 morts, dont 71 Européens, mais la répression qui s'ensuit est disproportionnée, avec un nombre de victimes peut-être supérieur à 10 000 (le chiffre officiel étant de 1 273 morts). Ce drame coupe de façon irréductible les liens entre les deux communautés.

2.3 La généralisation de la lutte armée (1956-1957)

Le 12 mars 1956, l'Assemblée nationale vote les pouvoirs spéciaux au gouvernement Guy Mollet* : la décision de recourir à l'armée marque un tournant dans le dispositif répressif du maintien de l'ordre. Il est fait appel au contingent : 450 000 soldats français (contre 25 000 combattants algériens).

À partir de 1956, la lutte armée se déroule sur tout le territoire, grandes villes comprises. Le poids du commandement militaire ne cesse de croître. Il est confié à des officiers chevronnés, comme le général Raoul Salan*, commandant en chef en novembre 1956, puis délégué général du gouvernement en mai 1958, avec tous les pouvoirs civils et militaires. Son successeur, le général Maurice Challe* (décembre 1958-avril 1960), et le général Jacques Massu*, qui manifeste sa vigueur lors de la « bataille d'Alger » en 1957, sont populaires parmi les pieds-noirs. Certains officiers plus jeunes s'engagent totalement dans la cause de l'« Algérie française ».

2.4 La création du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA)* (1958)

Côté algérien, l'ALN dispose dans chaque wilaya, ou région militaire, d'un double commandement, militaire et politico-administratif, sous la direction d'un colonel. Des tensions apparaissent avec les combattants de l'extérieur, mais le principe d'une direction collégiale est acquis lors du congrès de la Soummam, en août 1956.

En 1958 est créé à l'extérieur un Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA), présidé jusqu'en 1961 par Ferhat Abbas.

Du côté du FLN, rivalités internes, purges sanglantes et disparitions au combat provoquent un renouvellement partiel des dirigeants (Houari Boumediene devient chef de l'état-major général de l'ALN en 1960).

2.5 Une victoire impossible pour l'armée française

La France finit par gagner la guerre sans pour autant rétablir l'ordre. À partir de 1957, le contrôle est repris dans les grandes villes (« bataille d'Alger »), sur les frontières (1957-1958), puis dans les campagnes, par étapes, jusqu'en Kabylie (1959-1960), grâce à la pratique des « camps de regroupement ».

En revanche, la France perd la guerre auprès de l'opinion, internationale et métropolitaine. Auprès des musulmans, l'« action psychologique » a échoué : les regroupements forcés, les exactions de l'armée française et la terreur entretenue par le FLN rendent toute cohabitation impossible.

2.6 Un conflit de dimension internationale

L'aide des pays arabes au FLN

Malgré les tentatives des gouvernements français de présenter la guerre d'Algérie comme un problème de police intérieure, la dimension internationale du conflit n'a cessé de croître, ce qui a profité au FLN. L'aide arabe a été décisive. La délégation extérieure du FLN s'est regroupée autour de Ferhat Abbas au Caire, siège de la Ligue arabe.

Les deux pays voisins, le Maroc et la Tunisie, ont servi d'arsenal, de base arrière et de camp d'entraînement pour les combattants. Chaque tentative de l'armée française pour rompre la solidarité de ces États souverains a soulevé des protestations internationales, que ce soit lors de l'interception, en 1956, d'un avion marocain transportant des chefs historiques du FLN (dont Ahmed Ben Bella), ou lors du bombardement du village tunisien de Sakhiet Sidi Youssef le 8 février 1958, qui a suscité la réprobation américaine.

L'hostilité des deux Grands face à la France

Les deux Grands ont en effet condamné la politique française au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, mais pour des intérêts contraires : l'URSS a vu dans son soutien mesuré au FLN le moyen d'implanter son influence au Maghreb ; les États-Unis ont considéré que l'intransigeance française était le meilleur moyen pour que l'URSS y parvienne.

Les soutiens des pays non-alignés au FLN

En permettant à la délégation algérienne de siéger dans leur mouvement comme membre à part entière lors de la conférence de Bandung, les pays non alignés donnent une dimension internationale au FLN. À partir de septembre 1955, les offensives diplomatiques répétées des pays afro-asiatiques contraignent la France à justifier sa politique devant l'Assemblée générale des Nations unies d'abord en 1956, puis à nouveau l'année suivante.

LA FRANCE MALADE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE (1956-1958)

3.1. L'agonie de la IV^e République

L'impuissance du régime

L'impuissance de la IV^e République à rétablir la paix est exploitée par la coalition provisoire des forces politiques qui lui sont hostiles et aboutit à l'effondrement du régime.

Face à l'échec de la politique d'intégration menée par Jacques Soustelle à partir de 1955 et face au refus des propositions françaises (cessez-le-feu, élections, négociations) par le FLN, les gouvernements hésitent entre la négociation à tout prix et la guerre à outrance. Ils laissent de plus en plus l'initiative politique à l'armée et à la rue : le 6 février 1956, des tomates sont lancées sur le président socialiste du Conseil Guy Mollet, qui rappelle le gouverneur général, le général Georges Catroux*, et nomme à sa place Robert Lacoste comme ministre résident.

Les divisions déchirent les partis, provoquent la rupture de la majorité de Front républicain au pouvoir depuis janvier 1956, et le retour à l'instabilité ministérielle des législatures précédentes, après la chute de Guy Mollet le 21 mai 1957.

Le 13 mai 1958

Cette impuissance est exploitée à Alger, parmi les colons, par des activistes qui cherchent à provoquer un putsch qui contraindrait Paris à poursuivre la guerre. Ils rejoignent ainsi les préoccupations de nombreux officiers, de plus en plus méfiants à l'égard du gouvernement civil, et qui assimilent négociations et « trahison » des combattants.

Le 13 mai 1958, des manifestants, animés par le président des étudiants d'Alger, Pierre Lagaille, investissent le siège du gouvernement général et désignent un « Comité de salut public » dirigé par le général Massu, avec l'accord du général Salan.

À Paris, la nouvelle de la rébellion d'Alger éclate comme une bombe : le nouveau président du Conseil, Pierre Pflimlin*, tente de préserver la légalité. Mais dès le lendemain, Jacques Massu lance un appel au général de Gaulle*, franchissant un nouveau pas dans la rupture avec Paris.

Le retour du général de Gaulle

Le 15 mai, le général de Gaulle se dit « prêt à assumer les pouvoirs de la République », mais sans préciser davantage quelle politique il entend mettre en œuvre en Algérie.

L'arrivée de Jacques Soustelle (rallié à de Gaulle) à Alger le 17 mai donne un chef politique au mouvement né du 13 mai, tout en aggravant le différend avec la métropole. À Alger toujours, des émissaires gaullistes officieux prennent contact avec les factieux.

Le pouvoir exécutif est paralysé par la menace d'un coup d'État militaire. Pierre Pflimlin démissionne le 28. Le président René Coty* fait alors appel au général Charles de Gaulle. Le 1^{er} juin, l'Assemblée nationale l'investit avec tous pouvoirs pour élaborer une nouvelle constitution. Le 3 juin, de Gaulle obtient les pouvoirs spéciaux pour six mois afin de résoudre la crise algérienne. Le lendemain, à Alger, il lance son « Je vous ai compris ! ».

3.2. La recherche de la paix (1958-1962)

De Gaulle, de l'intégration à l'autodétermination (1958-1959)

La rupture de l'opinion française avec les pieds-noirs et l'armée d'Algérie est un temps masquée par la politique du général de Gaulle (fin 1958, le « plan de Constantine » suggère une politique d'intégration). Mais le 16 septembre 1959, l'annonce de l'autodétermination fait monter en première ligne les partisans de l'Algérie française.

Dans un discours décisif, Charles de Gaulle propose trois voies, entre lesquelles les Algériens seront appelés à choisir : sécession, francisation ou association. C'est la première fois que l'indépendance peut être, de fait, envisagée. Reste cependant le problème de la pacification de l'Algérie, sans laquelle l'autodétermination est improbable.

Un pays favorable à la paix

L'opinion publique française, initialement favorable à la guerre, glisse vers la recherche de la paix, même au prix de l'indépendance ; en janvier 1961, le référendum sur l'autodétermination recueille 72,25 % de « oui » en métropole et 69,09 % en Algérie.

L'utilisation pour la guerre d'Algérie de soldats appelés du contingent a installé le conflit au cœur des familles ; le FLN intensifie les attentats, la métropole n'est plus épargnée. La répression ne faiblit cependant pas, comme lors de la manifestation des Algériens à Paris le 17 octobre 1961, qui fait plus de 200 morts selon les sources officielles divulguées en 1997.

En outre, le coût économique de la guerre ébranle une partie de la classe politique et les milieux d'affaires, qui voient avec inquiétude les pays concurrents se moderniser et connaître une forte croissance. Enfin, le coût moral de la guerre et le mépris pour les libertés républicaines que semblent avoir l'armée et le gouvernement poussent divers acteurs à entrer en action.

La mobilisation pour la paix

Les intellectuels se mobilisent, les uns pour les libertés, les autres pour l'indépendance algérienne (Manifeste des 121* en faveur de l'insoumission, septembre 1960). À Alger, quelques isolés prônent le rapprochement des communautés, tels André Mandouze ou Albert Camus. Rares sont ceux qui aident, clandestinement, le FLN, tels les « porteurs de valise » du réseau Jeanson.

Quelques journaux – *France-Observateur*, *Témoignage chrétien*, *Le Monde* – bravant la censure et les poursuites judiciaires, dénoncent la torture. Le syndicalisme étudiant (Union nationale des étudiants de France) passe du refus de la guerre au soutien à l'indépendance. Une partie des syndicats ouvriers et des militants politiques de gauche – parti communiste à partir de 1956, parti socialiste autonome, mendésistes, puis parti socialiste unifié – manifestent contre la poursuite des combats, puis pour le soutien aux négociations.

Le 8 février 1962, une manifestation organisée par les syndicats de gauche contre neuf manifestants au métro Charonne, dans le XI^e arrondissement de Paris.

3.3. De la semaine des barricades aux accords d'Évian (1960-1962)

Les derniers sursauts de l'Algérie française

L'épreuve de force éclate lors de la « semaine des barricades » (24 janvier-1^{er} février 1960), avec la complicité de certaines unités de l'armée, mais le général Challe, commandant en chef, bloque l'insurrection.

* voir lexique

Cependant, dès l'année suivante, la perspective de l'aboutissement des négociations entamées à l'automne 1960 avec le FLN et de la reconnaissance d'un État algérien souverain fait basculer Maurice Challe ainsi que les généraux Raoul Salan, Marie André Zeller* et Edmond Jouhaud* dans la rébellion.

Mais le putsch d'Alger (21-26 avril 1961) échoue, faute de rallier le contingent et l'opinion française. Les officiers factieux rejoignent alors l'Organisation Armée Secrète (OAS.)*.

Impuissante à empêcher l'indépendance, l'OAS multiplie les attentats (en Algérie et en métropole), les destructions systématiques et les massacres, comme la fusillade de Bab-el-Oued en mars 1962. Les violences commises par l'OAS ne cessent qu'après l'accord FLN-OAS du 17 juin 1962. Dans un tel climat de haine et de peur, 900 000 Français d'Algérie décident de quitter le pays, de se faire « rapatrier » en France.

Les accords d'Évian

Les accords d'Évian, signés le 18 mars 1962, donnent la souveraineté à l'État algérien, Sahara compris. Le principe d'une coopération financière (intégration à la zone franc), culturelle et technique (mise en valeur des hydrocarbures) est adopté. Une partie des accords ne sera pas appliquée par suite des orientations prises par le gouvernement algérien après l'indépendance (occupation des bases militaires, nationalisation des biens des colons, puis des hydrocarbures en 1971). Approuvée par référendum le 1^{er} juillet, l'indépendance de l'Algérie est solennellement proclamée le 3 juillet 1962.

3.4. Les conséquences de la guerre

Sur le plan humain

Le nombre de victimes est encore discuté. L'incertitude provient moins des morts au combat que des victimes officieuses des tortures de l'armée française ou des assassinats dus au FLN, y compris chez les musulmans. Le chiffre de 300 000 à 400 000 morts du côté algérien est le plus probable. On compte 27 500 militaires français tués et un millier de disparus, et chez les civils européens 2 800 tués et 800 disparus.

L'héritage de la guerre civile

Aujourd'hui, les liens de l'Algérie avec la France restent étroits, grâce aux hommes, aux accords commerciaux, à la coopération technique et culturelle. L'esprit de la guerre d'indépendance est cependant resté longtemps vivace dans la diplomatie algérienne, fidèle au non-alignement et qui milite dans les instances internationales (Organisation des Nations unies, Organisation de l'Unité Africaine, Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole) en faveur d'un nouvel ordre économique mondial. Le régime du parti unique, hérité de la guerre et des luttes pour le pouvoir, suscite cependant une hostilité croissante dans l'opinion publique algérienne, qui finit par obtenir l'introduction du multipartisme en février 1989.

Les traumatismes de la guerre côté français

En France, le traumatisme causé par la guerre d'Algérie est dépassé par les pieds-noirs, sans être cependant oublié. En revanche, le cas des harkis*, ces supplétifs algériens de l'armée française, reste le dernier vestige, douloureux, de la guerre d'indépendance algérienne, malgré un début de reconnaissance par l'État français, en 2001, de ces combattants qui furent des dizaines de milliers à être massacrés par les soldats de la nouvelle République algérienne.

Guerre d'Algérie (1954 – 1962), Encyclopédie Larousse en ligne

* voir lexique

L'EMBUSCADE DE PALESTRO

L'embuscade de Palestro, ou embuscade de Djerrah, est un engagement militaire qui a eu lieu le 18 mai 1956, durant la guerre d'Algérie, à proximité du village de Djerrah dans la région de Palestro (aujourd'hui Lakhdaria) en Kabylie.

L'embuscade met aux prises l'armée française à l'armée de libération nationale algérienne avec, du côté français, une section du 2^e bataillon du 9^e régiment d'infanterie coloniale commandée par le sous-lieutenant Hervé Artur* et du côté algérien, une partie du commando Ali Khodja*, soit plusieurs groupes comptant au total une quarantaine de djounouds selon certaines sources. L'affrontement se solde par l'anéantissement de presque toute l'unité française, un seul soldat ayant la vie sauve ; les pertes de l'unité algérienne, inconnues, sont estimées à un mort et éventuellement un blessé.

Le combat de type guérilla dure moins de vingt minutes, il se solde par la victoire de l'ALN. Seuls cinq membres de la 2^e section survivent à l'embuscade. Il s'agit du sergent Alain Chorliet, du caporal-chef Louis Arousseau, du marsouin Lucien Caron, les trois sont blessés, ainsi que de deux autres marsouins, Jean David-Nillet et Pierre Dumas. Grièvement blessé, Lucien Caron est laissé sur place avec les villageois kabyles du douar, les autres survivants sont emmenés par les moudjahidin. Les deux blessés sont confiés aux villageois du douar voisin de Bou Zegza, David-Nillet et Dumas sont gardés comme prisonniers par Khodja qui poursuit sa retraite dans les montagnes.

Les mutilations

La une de *L'Écho d'Alger* du 20 mai 1956 titre : « 21 jeunes rappelés atrocement massacrés par la population d'un douar passé à la dissidence ».

Au moment de quitter les lieux de l'embuscade, le soldat Pierre Dumas emmené comme prisonnier, voit arriver des civils du village voisin de Djerrah. La presse rapporte sans nuance que ces habitants commencèrent à mutiler les soldats. S'il est fait état d'« atroces mutilations », le déroulement réel des faits n'est pas connu. Le sous-lieutenant Artur est égorgé et ses hommes portent des traces de couteau un peu partout sur le corps ; les yeux de certains sont crevés, mais sans qu'on puisse exclure que ce puisse être dû aux bêtes. Les gendarmes ne relèvent cependant ni émasculatation, ni ventre ouvert. Des écrits perdurent jusqu'à nos jours, où l'on parle de lèvres et nez coupés, d'yeux crevés, de gorges tranchées...

23 mai 1956 : riposte et représailles de l'armée française

Le 19 mai, sans nouvelle de la 2^e section, l'armée française envoie 3 bataillons et 4 hélicoptères pour la retrouver. Le 23 mai, les parachutistes du 1^{er} Régiment Étranger de Parachutistes et du 20^e Bataillon de Parachutistes Coloniaux retrouvent 19 membres du commando Ali Khodja retranchés dans une grotte avec deux prisonniers, près de Tifréne.

Un combat s'ensuit au cours duquel 16 moudjahidines sont tués et 3 sont faits prisonniers ; Jean David-Nillet est tué accidentellement lors de l'assaut tandis que Pierre Dumas, blessé, est libéré. Raphaëlle Branche* précise en outre que dans l'après-midi qui suit la découverte des cadavres français « quarante-quatre Algériens sont liquidés sommairement » alors que « la majorité, de l'aveu même des autorités militaires, sont des fuyards qui cherchent à échapper à l'encerclement organisé par les troupes françaises au nord de l'embuscade ». En représailles le village de Djerrah est détruit en totalité.

Embascade de Palestro, Wikipédia

* voir lexique

MASSACRE DU 17 OCTOBRE 1961

Répression sanglante d'une manifestation pacifique organisée par le FLN en faveur de l'indépendance de l'Algérie à Paris, au cours de laquelle des dizaines à des centaines d'Algériens ont trouvé la mort sous les coups des forces de police alors dirigées par Maurice Papon*.

Le contexte

À la date du 17 octobre 1961, les négociations entre le FLN et le gouvernement français, ouvertes depuis le 7 avril à Évian, sont déjà suffisamment entamées et laissent entrevoir un aboutissement proche – un cessez-le-feu puis l'instauration d'un État algérien indépendant. Au cœur des pourparlers, figurent les conditions exactes de l'indépendance. Dans cette perspective, chacune des deux parties, le FLN comme la France, cherche à ménager un rapport de forces.

Les mouvements nationalistes algériens

Le FLN se trouve en complète rivalité avec le Mouvement National Algérien (MNA) fondé en 1954 par Ahmed Messali Hadj – autre organisation nationaliste algérienne issue de l'éclatement du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD).

Le FLN prend le contrôle de l'encaissement de l'« impôt » révolutionnaire prélevé sur la communauté algérienne de métropole (estimée dans le département de la Seine à 150 000 personnes en 1961). Il a engagé, depuis avril 1961, une série d'assassinats de responsables messalites. Principal pourvoyeur du soutien financier à la « guerre de libération », le FLN entend se positionner par rapport au Gouvernement Provisoire de République Algérienne (GPRA) dans la conquête du pouvoir, alors que se dessine l'indépendance.

L'action du préfet de police Maurice Papon

Maurice Papon, préfet de Constantine de 1956 à 1958 où il a créé les « détachements opérationnels de protection » spécialisés dans l'investigation et les interrogatoires – autrement dit la torture – est nommé préfet de Paris (mars 1958) avec pour mission d'imprimer un nouvel élan à la lutte contre le FLN dans la capitale.

S'appuyant sur la méthode éprouvée dans l'est algérien, Maurice Papon met en place dans la capitale française une répression violente. Le 1^{er} septembre 1958, un couvre-feu est instauré pour les Algériens. Créée en 1959 à l'initiative du Premier ministre Michel Debré*, la Force de police auxiliaire (FPA), composée de harkis (musulmans algériens volontaires), applique ses méthodes d'infiltration et de recueil de renseignements en recourant de manière systématique à la torture. Ces opérations se déroulent à partir des implantations de la FPA dans les XIII^e et XVIII^e (quartier de la Goutte d'Or) arrondissements de Paris.

Les faits

En août 1961, face à l'intensification des rafles et des perquisitions au sein de la communauté algérienne, le FLN décide de reprendre sa campagne d'attentats : onze policiers français sont tués entre la fin août et le début octobre 1961. En réponse à ses hommes qui veulent se faire justice eux-mêmes, le préfet de police les engage « à porter dix coups pour un coup reçu » et impose, le 5 octobre, un couvre-feu aux « Français musulmans d'Algérie » de la région parisienne entre 20 h 30 et 5 h 30.

Le FLN choisit de boycotter le couvre-feu et organise le soir du 17 octobre un défilé pacifique à Paris, réunissant l'ensemble de la communauté algérienne, y compris les femmes et les enfants, ayant reçu pour mot d'ordre de ne répondre à aucune provocation.

La répression de la manifestation, menée par Maurice Papon, atteint une violence extrême avec un bilan de 32 à 285 morts selon les sources (3 reconnus officiellement), tués par balle ou précipités dans la Seine. Sur les 22 000 manifestants, plus de 11 000 sont arrêtés et transférés dans plusieurs lieux d'internement (Palais des Sports, Parc des expositions de la porte de Versailles, stade de Coubertin, centre d'identification de Vincennes) où ils sont soumis, pendant plusieurs jours, à des violences policières.

La censure et l'oubli

Plusieurs témoignages contredisant la version officielle paraissent dans les jours qui suivent, notamment celui des journalistes de *L'Humanité* ou les photographies du reporter Elie Kagan – rejoints peu après par une partie de la presse française.

Mais la préfecture de police de Paris saisit sans tarder les publications dénonçant la violence de la répression et les autorités françaises déboutent les quelques parlementaires (Gaston Defferre, Eugène Claudius-Petit) de leur demande de création d'une commission d'enquête.

À cette censure imposée par l'État s'ajoute l'oubli. La mémoire de la répression du 17 octobre 1961 est occultée par un autre événement dramatique qui a davantage marqué l'opinion : la mort, le 8 février 1962, de huit personnes (une neuvième décédera plus tard), des suites d'une charge de la police dans la bouche de métro Charonne, lors d'une manifestation organisée par le Parti Communiste Français (PCF) pour exiger la fin de la guerre en Algérie et des agissements de l'OAS.

Massacre du 17 octobre 1961, Encyclopédie Larousse en ligne

BIOGRAPHIES

BRUNO BOULZAGUET AUTEUR ET METTEUR EN SCÈNE

À Toulouse, il suit un cursus scientifique aboutissant à un diplôme d'ingénieur en 1987 et des cours d'art dramatique au conservatoire. Il travaille d'abord sur plusieurs spectacles avec Éric Vigner (*La Maison d'os*, *Le Régiment de Sambre et Meuse*). En 1993, il passe deux années à l'école d'art d'Anatoli Vassiliev à Moscou.

Au théâtre il joue pour Benno Besson (*Quisaitout et Grosbêta* de Coline Serreau, *La Chauve souris* de Johan Strauss, *Nele Paxinou*, *La Balade du grand macabre* de Michel de Ghelderode, Ricardo Lopez Munoz, *Roméo et Juliette* de Shakespeare, Pierre Vial, *Le Soulier de Satin* de Paul Claudel, Christophe Rauck, *La Nuit des rois* de Shakespeare, René Loyon, *La Mouette* de Tchekhov mise en scène par Laurent Vacher, *L'Arrêt de bus* d'Aziz Chouaki, Cécile Garcia Fogel, *L'Apprentissage* de Jean-Luc Lagarce, *Foi amour espérance* d'Ödön von Horváth, Lisa Wurmser, *La Bonne âme de Setchouan* de Bertolt Brecht, Hans Peter Cloos & Jean-Claude Gallotta, *Les Sept péchés capitaux* de Bertolt Brecht, Guillaume Rannou, *J'ai*, d'Olivier Py, *Epître aux jeunes acteurs* d'Olivier Py, Giorgio Corsetti, *La Ronde du carré* de Dimitris Dimitriadis, John Arnold, *Norma Jean* de Carroll Oates, Agathe Alexis, *Huis Clos* de Sartre, *L'Épreuve* de Marivaux, Robert Bouvier, *Les Acteurs de bonne foi* de Marivaux mis en scène par Julie Béres, *L'Or avec le fer*).

Avec sa compagnie le Theodoros Group il adapte et met en scène *Misérable Miracle* d'après l'œuvre de Henri Michaux, il adapte *7 propos sur le septième ange* d'après Michel Foucault, et écrit *Une vie de rêve(s)* d'après *Ma vie* de Carl Gustav Jung.

Ses spectacles ont été joués au Théâtre 71, au théâtre de l'Échangeur, au Théâtre de L'Atalante et ont reçu le soutien de la DRAC Île-de-France.

AZIZ CHOUAKI CO-AUTEUR

Né en Algérie, musicien, écrivain et journaliste, il quitte son pays en janvier 1991 pour venir s'installer en France. Il publie *Aigle* (roman, Ed. Balland), *Avoir 20 ans à Alger* (fiction, Ed. Alternatives) ; *Une Enfance Outremer* (autobiographie, Ed. Le Seuil) ; *El Maestro* (théâtre, Ed. Théâtrales) ; *Aigle* (roman, Ed. Gallimard) ; *Les Oranges* (conte contemporain, Ed. Mille et une Nuits) ; *L'Étoile d'Alger* (roman, Ed. Marsa) ; *Baya* (roman, Ed. Laphomic, Alger) ; 1982 *Argo* (poèmes et nouvelles, Ed. L'Unité, Alger).

Pour le théâtre, il écrit *Baya* mise en scène Michèle Sigal, (Nanterre Amandiers) ; *Les Oranges* mise en scène de l'auteur, (TILF, La Villette), mise en scène Laurent Vacher, (tournée en province, Théâtre de la Cité Internationale) ; mise en scène Philippe Boyau, (Grenoble) ; mise en scène Eric Checco, (Avignon) ; *El Maestro* mise en scène Nabil El Azan, (Scène nationale du Creusot, La Mousson d'Été, TILF, La Villette) ; *Le Portefeuille* mise en scène Mustapha Aouar (La Laiterie, Strasbourg) ; *Avoir 20 ans à Alger* mise en scène Mustapha Aouar (Gare au Théâtre, Vitry-sur-Seine) ; *Le Trésor* mise en espace Michel Didym, (Théâtre Saulcy, Metz) ; *Bazar* mise en scène Pascale Spengler (La Laiterie, Strasbourg) ; *Le Père Indigne* mise en scène Mustapha Aouar (Gare au Théâtre, Vitry-sur-Seine) ; *Boudin-purée* mise en scène Mustapha Aouar (Gare au Théâtre).

CÉCILE GARCIA FOGEL DANS LE RÔLE DE TROIS

Elle sort en 1992 du Conservatoire national supérieur d'Art dramatique où elle reçoit l'enseignement de Catherine Hiegel, Stuart Seide et Jean-Pierre Vincent. Stuart Seide la choisit alors pour interpréter La Reine Margaret dans *Henry VI* qu'il crée dans la Cour d'honneur d'Avignon en 1993. Bernard Sobel la dirige ensuite dans *Le Roi Lear* de Shakespeare. Elle rencontre Maria Casares. Eric Vigner l'engage dans *L' Illusion comique* (rôle d'Isabelle) au Théâtre de Nanterre Amandiers. Julie Brochen la désigne comme sa *Penthésilée* de Kleist au Théâtre de l'Odéon. Alain Françon la distribue dans *Le Crime du XXI^e siècle* d'Edward Bond et *Skinner* de Michel Deutsch. Elle travaille également plusieurs années sous la direction de Joël Jouanneau dans *Les Reines* de Normand Chaurette (Comédie-Française), *Dickie, essai sur Richard III* (rôle de Richard) d'après Shakespeare (Théâtre de La Bastille), *J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne* de Jean-Luc Lagarce. Elle est la marquise dans *La Marquise d'O* de Kleist sous la direction de Lukas Hemleb (TGP). Elle est Hedda dans *Hedda Gabler* d'Henrik Ibsen sous la direction de Richard Brunel (Théâtre de la Colline). Elle joue Antigone dans *Sous l'œil d'Œdipe* sous la direction de Joël Jouanneau au Festival d'Avignon 2009. Elle joue et chante sous la direction de Christophe Rauck dans *L'Araignée de l'Éternel*, spectacle musical, textes de Claude Nougaro, nominé aux Molières, joué au théâtre des Abbesses. Elle joue la reine Elisabeth dans *Mary Stuart* de Schiller sous la direction de Stuart Seide au Théâtre du Nord. Elle joue, chante et met en scène *Deux fous dans la forêt*, *Shakespeare Songs* avec la Maison de la poésie et le Théâtre de la Ville. Elle joue Lucile dans *Les Serments Indiscrets* mis en scène par Christophe Rauck, spectacle qui reçoit le grand prix de la critique en 2013. Elle joue *Phèdre* de Racine en 2013 - 2014 sous la direction de Christophe Rauck. Le syndicat de la critique lui a remis le prix de la révélation théâtrale en 1997 pour son interprétation dans *Les Reines* et sa mise en scène de *Trézène Mélodies* (fragments chantés de *Phèdre* de Racine).

JOCELYN LAGARRIGUE DANS LE RÔLE DE DEUX

Formé au Théâtre du Soleil sous la direction d'Ariane Mnouchkine (*Les Atrides*, *La Ville Parjure*, *Le Tartuffe*), il est l'assistant français de Piotr Fomenko au Conservatoire National d'Art Dramatique de Paris pour *Le Convive* de Pierre de Pouchkine.

Au théâtre, il joue dans deux mises en scène de Christophe Rauck, *Comme il vous plaira* et *La Nuit des rois* de Shakespeare. Avec Simon Abkarian dans *Peines d'Amour perdues* de Shakespeare, *L'Ultime chant* de Troie, *Titus Andronicus* de Shakespeare, puis *Pénélope ô Pénélope* de Simon Abkarian. Avec Julie Béres et la compagnie des Cambrioleurs, il joue dans *Poudre !* et *E Muet*. Avec Agathe Alexis, dans *Mein Kampf* de Georges Tabori. Avec Monica Espina, dans *Tragedy : a Tragedy*. On le voit dans *Le Sang des Promesses* et *Incendies* écrits et mis en scène par Wajdi Mouawad. Il cofonde le Théodoros Group avec lequel il joue et réalise l'adaptation d'*Un Ange en Exil* autour d'Arthur Rimbaud, mis en scène par John Arnold, *France/Allemagne* avec Rainer Sievert et Marc Wels. Il est acteur dans les autres projets du collectif : *Misérable Miracle* d'après Michaux, mise en scène de Bruno Boulezaguet et *Norma Jean*, écrit et mis en scène par John Arnold.

Toujours en collaboration avec le Théodoros Group, il écrit une pièce autour de la boxe *Le Visage des poings* qui fut présentée en juin 2011 au Théâtre de l'Atalante.

Au cinéma, il a tourné sous la direction de Cédric Klapisch et Mélanie Laurent.

OLIVIER OUDIOU CRÉATION LUMIÈRE

Après sa licence d'Études Théâtrales à Paris III et sa formation à l'Institut supérieur des techniques du spectacle d'Avignon (ISTS), Olivier Oudiou est assistant de Patrice Trottier et de Joël Hourbeigt sur les mises en scènes d'Alain Françon, Jacques Lassalle, Olivier Py, Charles Tordjman, Pascal Rambert, Daniel Martin, etc. Au théâtre, il est concepteur lumière pour de nombreux metteurs en scène dont Cécile Garcia-Fogel, Véronique Samakh, Michel Deutsch, Fanny Mentré, Christophe Reymond et beaucoup d'autres. Il travaille pour neuf spectacles de Christophe Rauck au Théâtre du Peuple de Bussang, au Théâtre Gérard-Philipe - CDN de Saint-Denis et désormais au Théâtre du Nord à Lille. En 2005, il fonde avec John Arnold, Bruno Boulzaguet et Jocelyn Lagarrigue le collectif Theodoros Group avec lequel il crée *Un ange en exil* sur et d'après Rimbaud, *Misérable Miracle* d'après Michaux, spectacle de théâtre musical mis en scène par Bruno Boulzaguet sur une musique originale de Jean-Christophe Feldhandler, ainsi que *Une vie de rêve(s)* d'après Jung et *7 propos sur le septième ange* d'après Foucault, *Le Visage des poings* de Jocelyn Lagarrigue, et *Norma Jean*, écrit et mise en scène par John Arnold. Entre 1995 et 2007, il collabore à tous les spectacles de Stuart Seide du CDR de Poitiers jusqu'au Théâtre du Nord à Lille. Il crée les lumières des spectacles de Julie Brochen depuis 1993 : de la compagnie Les Compagnons de Jeu, au Théâtre de l'Aquarium pendant huit ans et au Théâtre National de Strasbourg de 2008 à 2014. Pour la danse, il a signé des lumières pour le Ballet National du Rhin, Le Northern Ballet à Leeds (Grande Bretagne) et le Grand Ballet de Shanghai en Chine, comme en danse baroque.

LEXIQUE

ACCORDS D'ÉVIAN (18 MARS 1962)

Accord conclu entre le gouvernement français et les représentants du Front de Libération Nationale (FLN).

Du côté des Français, les pourparlers sont menés par Louis Joxe, Robert Buron et Jean de Broglie ; du côté algérien par Belkacem Krim, Lakhdar Ben Tobbal, Saâd Dahleb et M'hamed Yazid.

La France reconnaît l'indépendance de l'Algérie, l'intégrité de son territoire (qui comprend le Sahara) et l'intégrité de son peuple. Elle s'engage notamment à évacuer progressivement ses troupes et à maintenir pendant trois ans le taux de l'aide fournie à l'Algérie en 1961. Aux accords est jointe une déclaration de principe sur la coopération franco-algérienne, qui donne des assurances à la France, notamment dans le domaine du pétrole. Le 8 avril 1962, un référendum français approuve les accords d'Évian ; le 1^{er} juillet, un référendum algérien consacre l'indépendance de l'Algérie.

AHMED BEN BELLA - Homme d'État algérien (1916 – 2012)

Militant dès l'adolescence, le premier dirigeant de l'Algérie indépendante aura combattu toute sa vie contre le fascisme aux côtés des alliés, pour l'indépendance de son pays en participant à la création du FLN qui déclenche l'insurrection contre la domination française, contre l'impérialisme et pour l'émergence du tiers-monde. Au pouvoir trois brèves années, il engage son pays dans la voie du socialisme autogestionnaire et mène une politique de non-alignement et de solidarité envers le monde africain et arabe, qui contribue à lui façonner une stature de leader tiers-mondiste.

AHMED MESSALI HADJ - Nationaliste algérien (1898 – 1974)

Il prend part à la Première Guerre mondiale, à l'issue de laquelle il demeure en France, y créant avec le soutien des communistes français l'Étoile nord-africaine (1924). En 1937, il crée le parti populaire algérien (PPA) ; accusé d'avoir reconstitué une ligue dissoute, il est arrêté et sera plusieurs fois emprisonné. En 1946, le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD), qui a remplacé le PPA dissous par les autorités françaises, fait élire cinq représentants à l'Assemblée nationale.

Mais en 1954, le MTLD se scinde en deux : le Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA), qui créera le Front de libération nationale (FLN), et le Mouvement national algérien (MNA), dont Messali Hadj conserve la direction et qui s'implante en Algérie.

Après le début de l'insurrection contre la domination française, les militants du MNA sont pourchassés par ceux du FLN. Messali Hadj se rallie au général de Gaulle ; placé en résidence surveillée, il ne recouvrera sa liberté totale qu'en 1962 et mourra en exil à Gouvieux.

ALI KHODJA

Ali Khodja est né à Alger le 12 janvier 1933, et en octobre 1955, ils sont trois à désertir de la caserne d'Hussein Dey, emportant avec eux plusieurs armes. Ayant rejoint le maquis de Palestro, dirigé par Amar Ouamrane, Ali Khodja se voit confier le commandement d'une section de l'ALN*, forte de cent-dix hommes, qui se distinguera rapidement par ses actions, devenant plus tard l'une des légendes de l'ALN. Dans le but de récupérer armes et vêtements, l'unité de Khodja, comme toutes les autres unités de l'ALN, privilégie les embuscades, qui sont exécutées conformément à la devise « Frappe, récupère et décroche. »

ALN

L'Armée de libération nationale (ALN) est créée en 1954 et constitue le bras armé du FLN en guerre de 1954 à 1962 contre la présence coloniale française en Algérie.

À partir de novembre 1954, la lutte est menée aussi bien au niveau des grandes villes algériennes que dans les endroits les plus reculés de l'intérieur du pays (notamment les maquis). Elle passe d'une armée de partisans de 3 000 hommes mal armés et mal préparés mais déterminés, à une armée classique au fur et à mesure que la guerre se prolonge. Le Congrès de la Soummam, tenu au mois d'août 1956, rationalise les structures du mouvement insurrectionnel et lui donne un programme.

L'organisation se munie d'un État-Major Général (EMG) ainsi que d'une organisation militaire par laquelle les zones de combat furent divisées en six wilayas ou régions militaires. À la tête de chaque région était nommé un chef qui était subordonné sur une échelle hiérarchique au chef d'état-major.

APPEL DES 12

Le quotidien communiste *L'Humanité* publie, le 31 octobre 2000, un « appel à la condamnation de la torture durant la guerre d'Algérie », signé par douze intellectuels, parmi lesquels Henri Alleg, auteur de *La Question*, et les historiens Madeleine Rebérioux, Pierre Vidal-Naquet et Jean-Pierre Vernant. Les signataires demandent au président de la République, Jacques Chirac, et au premier ministre, Lionel Jospin, « de condamner ces pratiques par une déclaration publique ».

BELKACEM KRIM - Homme politique algérien (1922 – 1970)

L'un des fondateurs, en 1954, du FLN, il commande la région de Kabylie (1954 – 1957), puis dirige l'ensemble des opérations (1958 – 1962). Il est vice-président du GPRA lors de sa constitution (1958). En mars 1962, il conduit la délégation FLN à la conférence d'Évian.

Après l'indépendance, en désaccord avec Ahmed Ben Bella, Belkacem Krim s'exile. Condamné à mort par contumace (1969), il est assassiné en 1970.

CCI ET DOP

Respectivement Centre de Coordination Interarmées et Dispositifs Opérationnels de Protection, ce sont des groupes chargés d' « interroger » les prisonniers suspectés d'être liés à un quelconque réseau terroriste.

CHARLES DE GAULLE

Charles de Gaulle, communément appelé le général de Gaulle, né le 22 novembre 1890 à Lille et mort le 9 novembre 1970 à Colombey-les-Deux-Églises, est un militaire, résistant, homme d'État et écrivain français.

Chef de la France libre puis dirigeant du Comité français de Libération nationale pendant la Seconde Guerre mondiale, président du Gouvernement provisoire de la République française de 1944 à 1946, président du Conseil des ministres français de 1958 à 1959, instigateur de la V^e République fondée en 1958, il devient le 18^e président de la République française du 8 janvier 1959 au 28 avril 1969. Il est le premier à occuper la magistrature suprême sous la V^e République.

CONFÉRENCE DE BANDUNG (AVRIL 1955)

Conférence groupant les représentants de 29 pays asiatiques et africains, qui proclamèrent leur anticolonialisme, leur volonté d'émancipation et leur refus d'être les instruments de la rivalité des grandes puissances (neutralisme).

CONGRÈS DE LA SOUMMAM (AOÛT 1956)

Réunion des représentants de tous les secteurs engagés dans la guerre d'Algérie, qui a lieu sur le cours inférieur de l'oued Sahel ou Sahel-Soummam.

À partir du 24 août 1956, se tint dans la région une réunion des émissaires des divers secteurs d'Algérie, représentant l'ensemble de l'insurrection. Une sorte de charte de la révolution y fut rédigée : elle se prononçait pour une indépendance complète du pays et pour une transformation de l'économie, au profit des travailleurs et des fellahs. Une « organisation politico-administrative » (OPA) fut implantée sur tout le territoire, et celui-ci fut divisé en six wilayas, subdivisées en *mintaqas* (zones), *nahias* (régions) et *qisin* (secteurs).

L'Armée de libération nationale (ALN) fut organisée définitivement et l'on établit la distinction entre les combattants réguliers (moudjahidin) et les auxiliaires (moussabilin).

Enfin, un Conseil national de trois membres fut élu, instance suprême de la révolution. Il désigna un « Comité de coordination et d'exécution » de cinq membres, organe exécutif formé par Abane, Ben Mehidi, Belkacem Krim, Ben Khedda et Dahled.

CRISE DU 13 MAI 1958

Événements d'Algérie qui provoquèrent le retour au pouvoir du général de Gaulle et la fin de la IV^e République.

Le 13 mai 1958, le ministère de l'Algérie est envahi par les activistes, qui créent un comité de salut public présidé par le général Jacques Massu. Le général Raoul Salan, commandant en chef de l'Algérie, se solidarise avec eux (15 mai), tandis que d'autres comités de salut public se constituent en métropole. Les généraux Massu et Salan font appel au général de Gaulle qui, aux yeux d'une part croissante de l'opinion et des milieux politiques, apparaît bientôt comme le seul recours. Bien qu'il ait obtenu la confiance du Parlement, Pflimlin démissionne (28 mai), et le président René Coty demande au général de Gaulle de former le nouveau cabinet, qui est investi le 1^{er} juin.

EDMOND JOUHAUD - Général d'aviation français (1905 – 1995).

Entré dans la Résistance en 1942, il est chef de l'ORA. (Organisation de Résistance de l'Armée) et chef des FFI. pour la région de Bordeaux. Commandant de l'air en Indochine (juin 1954), il exerce en France entre 1955 et 1960 diverses responsabilités au sein des armées. Mis en disponibilité sur sa demande, il se retire (octobre 1960) en Algérie où, en avril 1961, il prend avec Challe, Zeller et Salan la tête d'une insurrection militaire qui échoue. Il devient alors l'un des dirigeants de l'OAS mais, arrêté, il est condamné à mort. Sa peine est commuée en détention perpétuelle (1962). Libéré en 1967, il est réhabilité en 1982.

FERHAT ABBAS

Homme politique algérien. Pharmacien à Sétif, il crée en 1938 l'Union populaire algérienne, publie en 1943 le « Manifeste du peuple algérien » et fonde en 1946 le parti de l'Union Démocratique du Manifeste Algérien (UDMA), qui préconise une Algérie fédérée à la France.

Membre de la seconde Assemblée constituante, puis de l'Assemblée algérienne en 1948, il gagne Le Caire après les débuts de l'insurrection. De 1958 à 1961, il préside le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA). Il est élu, après l'indépendance, député de Sétif à l'Assemblée nationale constituante algérienne (septembre 1962) et en devient président mais, opposé au radicalisme de Ahmed Ben Bella, il doit démissionner en août 1963. Exclu du FLN, il est arrêté et détenu de juillet 1964 à juin 1965. Il est l'auteur de *Autopsie d'une guerre* (1980) et *L'Indépendance confisquée* (1984).

FLN

Le Front de Libération Nationale a été fondé à l'automne 1954 par une poignée d'Algériens qui pensaient qu'il était nécessaire de passer par une lutte armée pour obtenir l'indépendance de leur pays. Il s'est imposé face aux autres mouvements algériens, au besoin par la force, et a mené la guerre contre l'armée française jusqu'en 1962. Il a pris la direction du pays.

FRANÇOIS MITTERRAND - Homme d'État français (1916 – 1996)

François Mitterrand est arrivé à la magistrature suprême alors que, de son propre aveu, il ne l'espérait plus après avoir été écarté pendant vingt-quatre ans de toute responsabilité ministérielle. Peu d'hommes engagés dans la vie politique ont eu une vie aussi contrastée, à deux versants : résistant, mais décoré par Vichy ; décolonisateur, mais longtemps partisan de l'Algérie française : secret, mais livrant à la fin de sa vie des confidences d'ordre privé ; orateur remarquable, mais non tribun populaire ; accusateur public de la République gaullienne, mais assumant le pouvoir à la tête de la V^e République pendant quatorze ans...

GEORGES CATROUX - Général français (1877 – 1969)

Gouverneur général de l'Indochine (1939), il fut remplacé par l'amiral Decoux après la défaite de 1940. Il rallia à Londres le général de Gaulle, fut nommé haut-commissaire au Levant en 1941, gouverneur général de l'Algérie en 1943, puis ambassadeur de France en URSS de 1945 à 1948. Il fut grand chancelier de la Légion d'honneur (1954-1969).

GPRA

Le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne a été fondé en septembre 1958. Il a mené avec le gouvernement français les négociations qui ont conduit à l'indépendance de l'Algérie. Étroitement contrôlé par le FLN ; il a été écarté au profit de celui-ci dans le courant de l'été 1962.

GUY MOLLET - Homme politique français (1905 – 1975)

Membre de la SFIO depuis 1923, résistant, il est secrétaire général de son parti de 1946 à 1969. Député du Pas-de-Calais et maire d'Arras à partir de 1945, il est plusieurs fois ministre avant de devenir président du Conseil (1956 – 1957). Son gouvernement réalise des réformes sociales, et accorde une certaine autonomie aux territoires d'outre-mer (loi-cadre Defferre, 1956). Il obtient des pouvoirs spéciaux en Algérie, mais l'intervention des troupes françaises dans le conflit égypto-israélien est un échec (octobre-novembre 1956). Ministre d'État dans le gouvernement de Gaulle (1958 – 1959), il rentre ensuite dans l'opposition, et sera l'un des fondateurs de la FGDS (1965).

HARKIS

Les Algériens, qui se sont battus aux côtés de l'armée française contre le front de libération national, étaient surnommés les Harkis. Au moment de l'indépendance en 1962, certains ont pu rejoindre la France mais beaucoup d'autres ont été massacrés par leurs « compatriotes » pour trahison.

HERVÉ ARTUR

Hervé Artur est né à Paris le 17 septembre 1926. Après son service militaire en Algérie, il prépare une agrégation de philosophie qu'il abandonne pour un emploi dans une société de transports. Fin avril 1956, il est rappelé à sa demande sous les drapeaux et il est affecté avec le grade de sous-lieutenant au 9^e régiment d'infanterie coloniale stationné en Kabylie. Cet officier qui croit

en l'œuvre de pacification de l'armée française assure le commandement d'une section de vingt fantassins composée de deux sergents, deux caporaux-chefs, deux caporaux et quatorze soldats, la plupart étant des ouvriers dans le civil. Le 18 mai au matin, il part en mission de reconnaissance dans les villages proches d'Ouled Djerrah.

HOCINE AÏT AHMED

Homme politique algérien, né le 20 août 1926 à Aït-Yahia en Algérie dans la wilaya de Tizi Ouzou et mort le 23 décembre 2015 à Lausanne (Suisse).

JACQUES MASSU - Général français (1908 – 2002)

Rallié au général de Gaulle dès 1940, il participe à l'épopée du maréchal Leclerc du Tchad à Strasbourg, puis sert en Indochine. Passé ensuite dans les troupes aéroportées, général en 1955, il commande la 10e division parachutiste, dirige le débarquement de Port-Saïd en 1956, puis mène les opérations à Alger en 1956-1957. Président du Comité de salut public d'Alger en mai 1958, il devient chef du corps d'armée et igame (inspecteur général de l'Administration en mission extraordinaire) d'Alger en 1959. Son rappel en métropole sera l'occasion de l'émeute du 24 janvier 1960 à Alger. Gouverneur militaire de Metz en 1961, il est nommé commandant en chef des forces françaises en Allemagne de 1966 à 1969.

JACQUES SOUSTELLE - Homme politique et ethnologue français (1912 – 1990)

Spécialiste de l'Amérique précolombienne, il devient sous-directeur du musée de l'Homme en 1938. En 1940, il rejoint les Forces françaises libres à Londres, où le général de Gaulle le place à la tête de l'Information et des Services secrets (juillet 1942), puis à la Direction générale des services spéciaux à Alger (novembre 1943). Il poursuit alors une carrière politique, tout en restant fidèle au gaullisme (il est secrétaire général du Rassemblement du Peuple Français de 1947 à 1951). Il est nommé gouverneur général de l'Algérie (janvier 1955 – février 1956) et sa position en faveur de l'intégration le rend très populaire. Son attachement à l'Algérie française l'oppose au général de Gaulle et entraîne son exclusion de l'Union pour la Nouvelle République (1960), puis son exil (1961 – 1968). Amnistié, il revient en France et devient directeur d'étude en sciences sociales à l'École des hautes études (1969 – 1985). Il a écrit *La Vie quotidienne des Aztèques* (1955), *L'Art du Mexique* (1966), *Les Quatre Soleils* (1967), *Archéologie et anthropologie* (1976).

LIGUE ARABE OU LIGUE DES ÉTATS ARABES

Association d'États arabes indépendants, destinée à promouvoir leur coopération et dont la charte fut signée le 22 mars 1945 au Caire par l'Égypte, la Syrie, le Liban, l'Iraq, la Transjordanie (devenue en 1949 la Jordanie), l'Arabie Saoudite et le Yémen.

LOUISETTE IGHILAHRIZ

Elle fut l'une des premières victimes à témoigner. Son récent témoignage fut le réel déclic d'un débat longtemps oublié, la torture pendant la guerre d'Algérie.

MANIFESTE DES 121

Le 6 septembre 1960, 121 écrivains, universitaires et artistes rendent public leur manifeste, titré *Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie* dans le magazine *Vérité-Liberté* n°4, (septembre - octobre 1960). Ce numéro fut saisi et le gérant inculpé de provocation de militaires à la désobéissance. Cet appel vaudra à certains signataires de sévères sanctions.

MARIE-ANDRÉ ZELLER - Général français (1898 – 1979)

Il participa à la campagne de Tunisie, puis au débarquement en Italie sous les ordres du général Juin (1943-1944). Chef d'état-major et inspecteur général de l'armée (1955), en désaccord avec le ministre, il démissionna en 1956. Rappelé par de Gaulle (13 mai 1958), il servit de nouveau comme chef d'état-major jusqu'à sa retraite (1959). Responsable du coup d'État d'Alger aux côtés de Salan, Jouhaud et Challe (avril 1961), il se constitua prisonnier après son échec. Destitué, il fut condamné à quinze ans de détention criminelle ; gracié, il fut amnistié (1966) et réintégré dans les cadres (1974).

MAURICE CHALLE - Général d'aviation français (1905 – 1979)

Aviateur, major général des forces armées en 1955, il fut nommé commandant en chef en Algérie (1959), puis du secteur Centre-Europe de l'O.T.A.N. (1960), dont il démissionna en février 1961. Condamné à quinze ans de détention criminelle pour sa participation au putsch des généraux d'Alger en avril 1961, il fut gracié en 1966.

MAURICE PAPON

Maurice Papon, né le 3 septembre 1910 à Gretz-Armainvilliers et mort le 17 février 2007 à Pontault-Combault, est un haut fonctionnaire et un homme politique français. Il a été condamné en 1998 pour complicité de crimes contre l'humanité concernant des actes — l'organisation de la déportation vers les camps de la mort des Juifs de la région — commis quand il était secrétaire général de la préfecture de Gironde, entre 1942 et 1944, sous l'occupation nazie.

Ayant par la suite mené une carrière de haut fonctionnaire, jusqu'à des postes ministériels, Maurice Papon a été rattrapé par son passé en 1981, à la suite d'un article du *Canard Enchaîné* paru entre les deux tours de l'élection présidentielle, alors qu'il était ministre du Budget du gouvernement Barre. Dix-sept années de batailles juridiques ont suivi avant sa condamnation. Préfet de police à partir de mars 1958, il a également été impliqué dans la répression sanglante de la manifestation du 17 octobre 1961 organisée par le FLN, puis dans celle du 8 février 1962, organisée par le PCF pour protester contre l'OAS et connue depuis sous le nom d'« affaire de la station de métro Charonne ».

MICHEL DEBRÉ

Michel Debré, né le 15 janvier 1912 dans le 7^e arrondissement de Paris et mort le 2 août 1996 à Montlouis-sur-Loire, est un homme d'État français.

Résistant et gaulliste, il est garde des Sceaux dans le gouvernement de Gaulle, à partir de 1958 ; il dirige le groupe de travail chargé de la rédaction de la constitution de la V^e République. Premier ministre de la République française à partir de janvier 1959, il démissionne en avril 1962, à la suite d'un désaccord avec le président Charles de Gaulle concernant l'Algérie française.

Il occupe par la suite les fonctions de ministre de l'Économie et des Finances, de 1966 à 1968, des Affaires étrangères, de 1968 à 1969, de la Défense nationale et « numéro deux du gouvernement », de 1969 à 1973.

MOHAMED BOUDIAF - Homme d'État algérien (1919 – 1992)

Membre fondateur du FLN, emprisonné de 1956 à 1962, il s'exile en 1963 au Maroc d'où il dirige l'opposition de gauche au régime algérien. Rappelé en janvier 1992 pour présider le Haut Comité d'État, il est assassiné en juin.

OAS

L'Organisation Armée Secrète a été constituée en février 1961 par des défenseurs acharnés de l'Algérie française qui craignaient que le pays finisse par obtenir l'indépendance. De nombreux membres de l'organisation étaient militaires. L'OAS s'est illustrée par un grand nombre d'attentats aussi bien en Algérie qu'en métropole.

PARAS

Surnom donné aux parachutistes du général Massu qui pratiquèrent la torture.

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS (PCF)

Parti politique français formé en décembre 1920 au congrès de Tours sous le nom de « section française de l'Internationale communiste » à la suite de la scission provoquée par le vote de la grande majorité des socialistes appartenant à la SFIO.

PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ (PSU)

Parti politique français constitué le 3 avril 1960 par la fusion de l'Union de la gauche (fondée en 1957 sur la base de l'opposition à la guerre d'Algérie par Claude Bourdet et Gilles Martinet), du parti socialiste autonome (créé en septembre 1958 par les socialistes SFIO dissidents refusant le vote « oui » au référendum gaulliste du 28 septembre dont Édouard Depreux, Alain Savary et Robert Verdier) et du groupe « Tribune du communisme » (venu du PCF avec Serge Mallet et Jean Poperen).

PIEDS-NOIRS

C'est le surnom donné aux Européens d'Algérie au cours de la guerre, notamment lorsqu'ils ont quitté le pays nouvellement indépendant pour rejoindre la France.

PIERRE PFLIMLIN

Pierre Eugène Jean Pflimlin, né le 5 février 1907 à Roubaix et mort le 27 juin 2000 à Strasbourg, est un avocat et homme politique français, président du Conseil sous la IV^e République et maire de Strasbourg de 1959 à 1983.

PUTSH

Coup d'État ou soulèvement organisé par un groupe armé en vue de s'emparer du pouvoir.

PUTSCH D'ALGER (21-26 AVRIL 1961)

Tentative de sédition militaire déclenchée en Algérie afin de s'opposer à la politique algérienne du général de Gaulle.

Sous l'impulsion des généraux Challe (1905 - 1979), Jouhaud (1905 - 1995), Salan (1899 - 1984) et Zeller (1898 - 1979), une fraction de l'armée appuyée par une partie des Européens d'Algérie entra en rébellion contre le pouvoir. Peu suivi par le contingent et mal perçu en métropole, le putsch échoua.

RAPHAËLLE BRANCHE

Raphaëlle Branche, née le 14 juillet 1972 à Paris, est une historienne française, spécialiste des violences en situation coloniale. Elle est professeure d'histoire contemporaine à l'université de Rouen depuis la rentrée 2014, membre du Conseil supérieur des archives et rédactrice en chef de la revue *Vingtième Siècle : Revue d'histoire*.

Raphaëlle Branche est une ancienne élève de l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud à Lyon, agrégée et docteur en histoire. Elle a été maître de conférences à l'université de Rennes II puis à l'université Paris I avant d'être élue professeure à l'université de Rouen en 2014. Elle a été membre junior de l'Institut universitaire de France de 2008 à 2012. Elle a soutenu en 2010 une habilitation à diriger des recherches intitulées *Hommes et guerres en situation coloniale*. Elle est rattachée au Centre d'histoire sociale du XX^e siècle.

Sa thèse, soutenue en 2000, portait sur la torture pendant la guerre d'Algérie ; elle a été publiée en 2001 aux éditions Gallimard. Il s'agit du premier travail scientifique approfondi sur la question. Le général Maurice Faivre, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer, estime en 2013 dans *La Nouvelle Revue d'histoire*, que Raphaëlle Branche « a méconnu des pans entiers de la question ». Guy Pervillé regrette plus simplement pour sa part que Raphaëlle Branche ait « évacué le fait capital de l'interdépendance entre les violences des deux camps ». En 2015, il revient sur cette appréciation dans une recension élogieuse du livre de Raphaëlle Branche consacré aux Prisonniers du FLN et conclut que l'auteure « réussit dans ce nouveau livre à concilier ce qui pouvait sembler a priori inconciliable : la rigoureuse impartialité que Charles-Robert Ageron recommandait aux historiens de la guerre d'Algérie en 1993, et une réelle sensibilité dans l'évocation des personnes appartenant à une catégorie de victimes oubliée de cette guerre ».

Avec *L'Emboscade de Palestro, Algérie 1956* (Armand Colin, 2010), Raphaëlle Branche s'est livrée à une enquête sur un événement de la guerre d'indépendance algérienne, qu'elle situe d'une part dans son contexte politique immédiat et d'autre part dans la longue histoire de la colonisation dans la région. Son livre a été adapté dans un documentaire dont elle est co-auteure coproduit par ARTE et réalisé par Rémi Lainé, *Palestro, histoires d'une embuscade*. Toujours avec Rémi Lainé, elle a signé un film adapté de son ouvrage *Prisonniers du FLN* et diffusé sur France 3.

RAOUL SALAN - Général français (1899 – 1984)

Directeur des troupes coloniales en 1949, muté en Indochine, il y succède à de Lattre de Tassigny comme commandant en chef des forces algériennes, terrestres et navales (1952 – 1953). Nommé délégué général du gouvernement en Algérie par de Gaulle après les événements de mai 1958, il se retire en juin 1960. En désaccord avec la politique algérienne du gouvernement il part pour l'Espagne. Il s'associe au putsch militaire du 22 avril 1961 avec les généraux Challe, Jouhaud, Zeller, passe dans la clandestinité et crée le mouvement insurrectionnel dit « Organisation de l'armée secrète » (OAS). Arrêté à Alger le 22 avril 1962, il est condamné à la détention perpétuelle. Gracié et amnistié en 1968, il est réhabilité en novembre 1982. Il a publié des *Mémoires* (4 volumes, 1970 – 1974).

RENÉ COTY - Homme d'État français (1882 – 1962)

Président à partir de 1946 du groupe des indépendants à l'Assemblée nationale, il fut élu président de la République en 1953, et succéda à Vincent Auriol en 1954. Il transmit ses fonctions présidentielles au général de Gaulle en 1959.

Encyclopédie Larousse en ligne

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉCLAIRAGES

› retrouvez tous les détails sur www.theatre71.com

RENCONTRE › LA GUERRE D'ALGÉRIE UN HÉRITAGE ENTRE MÉMOIRE ET REPRÉSENTATION(S)

La guerre d'Algérie a engendré un héritage complexe qui va bien au-delà de la simple opposition France-Algérie et de sa (possible) résolution. Avec la création de *Palestro*, Bruno Boulzaguet et Aziz Chouaki font dialoguer l'Histoire et la fiction dans un souci de transversalité. Leur regard depuis la France et l'Algérie met en fiction théâtrale la duplicité et les conséquences d'un silence maintenu sur l'héritage de ce qui demeure « une sale guerre ». Leurs imaginaires révèlent le refus de transmission des aînés et le poids d'un silence coupable qui a contaminé les générations.

Cette rencontre, menée par Jean-Pierre Han et articulée autour de la parole d'historiens, s'ouvrira sur la réalité politique actuelle. Elle offrira par des lectures choisies et lues par François Leclère, les traces laissées par la guerre d'Algérie dans les textes produits pour se réapproprier et transmettre une mémoire.

› **samedi 11 mars, 15h**

› à la **Médiathèque Pablo Neruda**, 24 rue Béranger, Malakoff

› **entrée libre** sur réservation au 01 55 48 91 00

LECTURE › PARLER ET ÉCOUTER, DONNER ET RECEVOIR UNE MÉMOIRE CHORALE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

On retient d'une guerre les faits militaires, les grandes batailles, mais on sait souvent peu de choses sur la façon dont elle est vécue au quotidien par ceux qui sont impliqués dans les événements, et dont les souvenirs montrent une autre face de la guerre, plus intime et plus concrète. Ils ont vécu des situations très diverses : le temps de présence en Algérie, les tâches effectuées, les lieux d'affectation... Le seul fait qui les rapproche tient à la classe d'âge touchée : une grande majorité des jeunes nés entre 1932 et 1942 sont allés en Algérie. Parce qu'il est temps pour l'histoire de s'intéresser à l'influence que la guerre d'Algérie a eue pour toutes les personnes qui l'ont vécue, Bruno Boulzaguet collectera les témoignages d'anciens combattants malakoffiots et confiera à de jeunes acteurs de l'ESCA d'Asnières-sur-Seine la mise en lecture de ces paroles.

› **mardi 28 février, 19h à la Bibliothèque Georges Brassens**, 38 rue Gassendi, Paris 14e – M° Gaîté, Denfert-Rochereau

› **mardi 14 mars, 19h30 au foyer-bar | entrée libre** sur réservation au 01 55 48 91 00

ATELIER › THÉÂTRE

TRANSMETTRE UNE MÉMOIRE EN THÉÂTRE

Bruno Boulzaguet propose aux participants de l'atelier de s'emparer de différents modes d'inscription de la guerre d'Algérie dans les écrits d'hier et d'aujourd'hui. Du récit-témoignage à la fiction romanesque, en passant par l'autobiographie, les pièces théâtrales et chansons d'époque, il invite, sur la base d'échauffements, d'improvisations et de travail collectif propre à réveiller le jeu, à ouvrir une vision large de la façon dont les auteurs remodèlent le passé historique, communautaire ou familial et, à forger une mémoire à transmettre en théâtre.

› week-end **18/19 mars**

› à la **Fabrique des Arts** 21 ter boulevard de Stalingrad, Malakoff

› tarifs **70 €, 44 €** abonnés et demandeurs d'emploi

› renseignements et inscription 01 55 48 91 03 / 06 / 12 - rp@theatre71.com

CINÉMA › FILM

LA BATAILLE D'ALGER DE GILLO PONTECORVO

La projection sera suivie d'une rencontre avec Bruno Boulzaguet.

Lors de la présentation du film au Festival de Venise de 1966, la délégation française boycotte la projection. Et pourtant, le film reçoit le Lion d'Or. Sous la pression des anciens combattants et des « rapatriés », il restera censuré en France jusqu'en octobre 2004, malgré quelques diffusions en 1970 et 1971. Gillo Pontecorvo a le mérite d'avoir cherché à briser les tabous sur la guerre d'Algérie, mais a longtemps été considéré comme un polémiste, voire un idéologue. Son regard franc est particulièrement éclairant. Il se confronte à des images violentes, dérangementes, mais toujours avec la volonté de montrer les mécanismes d'un combat clandestin collectif qui finit, au prix d'une terrible stratégie (la terreur, les attentats), par vaincre l'occupant. À travers l'histoire d'Ali la Pointe, un Algérien qui entre dans les réseaux du FLN, défilent quatre années décisives, de 1954 à 1957. Ce film rigoureux dépasse la perspective historique. Il est avant tout humaniste.

› **lundi 20 mars, 20h30**

› au **cinéma Marcel Pagnol** 17 rue Béranger - Malakoff

› tarifs **5€, 4€** adhérents

À CONSULTER

Livres et revues

- › Raphaëlle Branche, *L'Embuscade de Palestro, Algérie 1956*, Ed. Armand Colin, 2010
- › Benjamin Stora, *Algériens en France 1954-1962 : la guerre, l'exil, la vie, Paris*, Édition Autrement, 2012, p. 223
- › Jean-Luc Einaudi et Elie Kagan, *La Bataille de Paris : 17 octobre 1961*
- › Didier Daeninckx, *Meurtres pour mémoire*, Gallimard, 1984 (ISBN 2-07-040649-0)
- › Didier Daeninckx, *Octobre noir*, Ad Libris éditions, 2011 (ISBN 9782918462118)
- › Emmanuel Blanchard, *Police judiciaire et pratiques d'exception pendant la guerre d'Algérie, Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 90, avril-juin 2006, p. 61-72, à lire en ligne
- › Emmanuel Blanchard, *Encadrer des "citoyens diminués". La police des Algériens en région parisienne (1944-1962)*, thèse sous la direction de Jean-Marc Berlière, Université de Bourgogne, 2008, vol. 1 et vol. 2, à lire en ligne sur le site HAL-SHS (Hyper Article en Ligne – Sciences de l'Homme et de la Société)
- › Emmanuel Blanchard, *La Police parisienne et les Algériens (1944-1962)*, Nouveau Monde éditions, 2011, p. 447
- › Le dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie – Université Paris XIII
www.univ-paris13.fr/benjaminstora/.../64-le-dictionnaire-des-livres-de-la-guerre-dalg
- › Renaud de Rochebrune et Benjamin Stora, *La Guerre d'Algérie vue par les Algériens. Tome 1 : des origines à la bataille d'Alger*, Denoël, p. 446
- › Henri Alleg, *La Question*
- › *Embuscade de Palestro*, Wikipédia

Émissions et films

- › Entretien avec Raphaëlle Branche, auteure de *L'Embuscade de Palestro*
http://www.dailymotion.com/video/xqzfov_palestro-1-raphaelle-branche_news
et
http://www.dailymotion.com/video/xqzfvc_palestro-histoires-d-une-embuscade-2-raphaelle-branche_news
- › Documentaire de Raphaëlle Branche, *Palestro, histoire d'une embuscade*, diffusé sur Arte le 20 mars 2012
<https://www.youtube.com/watch?v=F7tw-nl-vf8>
- › Documentaire de Bertrand Tavernier, *Une guerre sans nom*
- › Documentaire *Algérie, la déchirure* https://www.youtube.com/watch?v=QPbLctFA_ro

ACCÈS

La salle du théâtre est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour mieux vous accueillir, pensez à réserver 48h avant et à vous signaler à votre arrivée.

métro 10 min de Montparnasse, ligne 13 station Malakoff-Plateau de Vanves, sortie 2 (à 3 min à pied du théâtre)

bus 126 de la Porte d'Orléans – arrêt Gabriel Péri-André Coin

bus 191 de la Porte de Vanves – Gabriel Péri-André Coin

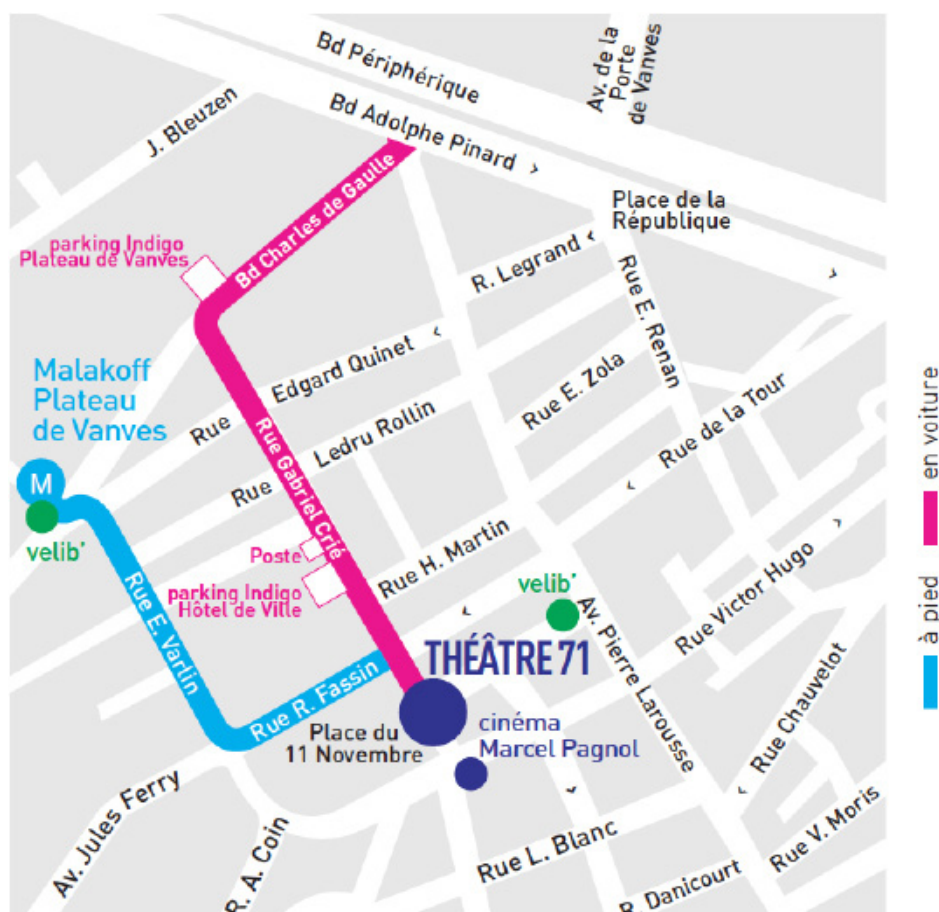
vélib' / autolib' à la sortie du métro et autour de la place

voiture périphérique porte Brancion puis direction Malakoff centre-ville

parking Indigo rue Gabriel Crié, entre le théâtre et La Poste

BAR

Ouvert 1h avant et 1h après les représentations, il vous accueille pour boire un verre, grignoter ou goûter ses spécialités maison. Un endroit convivial pour partager autour des spectacles.





BLOCKBUSTER

RÉGIS HUBY

ANNIE ERNAUX

JEANNE CHAMPAGNE

FESTIVAL DES OPÉRAS

TRADITIONNELS

CHINOIS

AMPHITRYON

BRICOLEZ!

IVAN VIRIPAEV

VALÈRE NOVARINA

DON QUICHOTTE

SHAKESPEARE SONGS

JOANNE LEIGHTON

PASCAL QUIGNARD

MARIE VIALLE

PALESTRO

MARTO!

GABER, IO E LE COSE

LES ENFANTS C'EST MOI

LA MOUETTE

OSKARAS KORŠUNOVAS

FRANCK TORTILLER

TRIO OPUS 71

RICK LE CUBE

NOUVELLES TURBULENCES

THEATRE71.COM | SCÈNE NATIONALE MALAKOFF
3 PLACE DU 11 NOVEMBRE 92240 MALAKOFF
M MALAKOFF-PLATEAU DE VANVES **01 55 48 91 00**
PÉRIPHÉRIQUE PORTE BRANCION - PARKING RUE GABRIEL CRIÉ

